



12322*02

DIRECTION GÉNÉRALE
DES FINANCES PUBLIQUES
*Formulaire obligatoire
en vertu de l'article 800
du Code général des impôts*



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

N° 2705-S-SD

(01-2016)

@internet-DGFIP

DÉCLARATION DE SUCCESSION (feuille de suite)

DÉCLARANT

Nom de naissance : _____

Prénom(s) : _____

Domicile : _____

Adresse courriel : _____

Qualité : Conjoint survivant Héritier Légataire Donataire Tuteur Curateur Mandataire

DÉVOLUTION SUCCESSORALE ⁽¹⁾

(1) Énoncez les noms, prénoms, domicile du conjoint survivant, des héritiers, donataires et légataires, leur lien de parenté avec le défunt, leurs date et lieu de naissance ainsi que, le cas échéant, les date et lieu de naissance de leurs enfants vivants au jour de l'ouverture de la succession pour le bénéfice de la réduction de droits prévue en faveur des héritiers ou légataires ayant au moins trois enfants (cf. notice 2705-NOT, § Comment calculer, par étapes, l'impôt de la succession, 7^{ème} étape).

ACTIF ET PASSIF DE LA SUCCESSION

Précisions :

- pour les titres non cotés précisez, le cas échéant, le numéro SIRET du principal établissement des sociétés concernées,
- pour le conjoint survivant et l'héritier, précisez ses titre, nom, prénoms, adresse complète, date et lieu de naissance.

ATTENTION :

- approuvez les mots rayés nuls en précisant leur nombre,
- approuvez séparément chacun des renvois, en marge de chaque feuille, par l'inscription de vos initiales,
- datez et signez cette déclaration.

	A remplir par le déclarant en euros	Réservé à l'administration
A reporter page suivante (éventuellement)		

AFFIRMATION DE SINCÉRITÉ (article 802 du Code général des impôts).

A ne signer qu'en dernière page de la déclaration par le conjoint survivant, les héritiers, donataires et légataires, leurs tuteurs, curateurs ou administrateurs légaux. Ne vaut pas signature de la déclaration.

« J'affirme sincère et véritable la présente déclaration contenue en pages. J'affirme en outre, sous les peines édictées par l'article 1837 du Code général des impôts, que cette déclaration comprend l'argent comptant, les créances et toutes autres valeurs mobilières françaises ou étrangères qui, à ma connaissance, appartenaient au défunt, soit en totalité, soit en partie. »

A _____, le / /

Signature(s) :

ACTIF ET PASSIF DE LA SUCCESSION	A remplir par le déclarant en euros	Réservé à l'administration
Report		
A reporter page suivante (éventuellement)		

AFFIRMATION DE SINCÉRITÉ (article 802 du Code général des impôts).

A ne signer qu'en dernière page de la déclaration par le conjoint survivant, les héritiers, donataires et légataires, leurs tuteurs, curateurs ou administrateurs légaux. Ne vaut pas signature de la déclaration.

« J'affirme sincère et véritable la présente déclaration contenue en pages. J'affirme en outre, sous les peines édictées par l'article 1837 du Code général des impôts, que cette déclaration comprend l'argent comptant, les créances et toutes autres valeurs mobilières françaises ou étrangères qui, à ma connaissance, appartenaient au défunt, soit en totalité, soit en partie. »

A _____, le / /

Signature(s) :

ACTIF ET PASSIF DE LA SUCCESSION	A remplir par le déclarant en euros	Réservé à l'administration
Report		
A reporter page suivante (éventuellement)		

AFFIRMATION DE SINCÉRITÉ (article 802 du Code général des impôts).

A ne signer qu'en dernière page de la déclaration par le conjoint survivant, les héritiers, donataires et légataires, leurs tuteurs, curateurs ou administrateurs légaux. Ne vaut pas signature de la déclaration.

« J'affirme sincère et véritable la présente déclaration contenue en pages. J'affirme en outre, sous les peines édictées par l'article 1837 du Code général des impôts, que cette déclaration comprend l'argent comptant, les créances et toutes autres valeurs mobilières françaises ou étrangères qui, à ma connaissance, appartenaient au défunt, soit en totalité, soit en partie. »

A _____, le / /

Signature(s) :